



Direction de l'intégration

CENTRE D'ACCUEIL ET DE PRÉPARATION À L'INTÉGRATION DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE - CAPI



Le Centre d'accueil et de préparation à l'intégration de France terre d'asile (CAPI) est un projet européen visant à favoriser **l'inclusion sociale et l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale franciliens** dans la société française.

Les personnes accueillies peuvent ainsi élaborer et réaliser leur projet d'autonomie par l'accès aux droits, à la formation, à l'emploi et à l'habitat en Ile-de-France ou en province. Le projet CAPI leur permet également une meilleure connaissance du fonctionnement des administrations, des codes et usages de la société d'accueil et de leurs droits et devoirs avant d'être orientés vers les acteurs de droit commun.

Le projet CAPI s'organise en différentes prestations, à savoir :

+ Un pôle « Accueil de jour »,

qui accueille des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) franciliens rencontrant des difficultés d'accès aux droits (concernant le logement, l'hébergement, l'emploi, la formation, les soins, les droits sociaux, etc.).

+ Un pôle « Hébergement »,

qui accueille des bénéficiaires d'une protection internationale parisiens pour une phase de transition avant l'accès à un logement autonome. Un accompagnement social global permet aux personnes de disposer des conditions d'autonomie nécessaires pour pérenniser leur accès au logement (cf. plaquette du pôle hébergement).

+ Une prestation d'accompagnement à l'insertion par la mobilité géographique **Clef de France : de nouvelles portes s'ouvrent**

qui s'adresse aux ménages bénéficiaires d'une protection internationale franciliens pour les aider à réaliser leur projet d'installation dans d'autres régions de France.

Le projet CAPI bénéficie du soutien de :



LE PÔLE ACCUEIL DE JOUR

Le pôle Accueil de jour est une plate-forme spécialisée dans l'accueil, l'information, l'orientation et le soutien aux bénéficiaires d'une protection internationale sans prise en charge sociale et domiciliés en Ile-de-France. Le projet propose un accompagnement spécialisé afin de faciliter l'autonomisation et la bonne appropriation du parcours d'insertion et des droits et devoirs dans la société d'accueil.

Différents types de soutien sont ainsi proposés :

+ Une **information/orientation** des personnes vers les dispositifs de droit commun ou partenaires pertinents

+ Un **accompagnement social global et personnalisé** d'une durée de 3 mois pour les personnes domiciliées à Paris qui viennent d'obtenir leur protection, assurant ainsi une transition vers les dispositifs de droit commun

+ Une **permanence juridique** accessible aux personnes domiciliées en Ile-de-France qui rencontrent des difficultés liées spécifiquement à leur statut de réfugié (difficultés d'accès au séjour, rapprochement familial, document de voyage, échange du permis de conduire, demande de naturalisation, etc.)

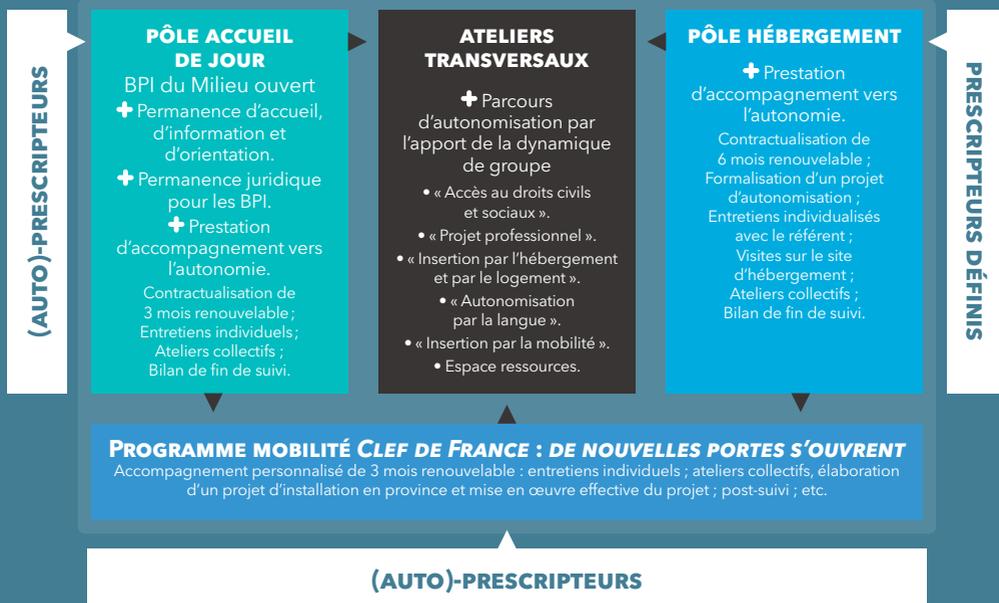
+ Des **ateliers collectifs transversaux** portant sur les droits et devoirs des bénéficiaires d'une protection internationale, le parcours d'inclusion sociale et d'intégration, l'emploi, le logement, la procédure de rapprochement familial, des ateliers sociolinguistiques, etc.

A travers son intervention, l'équipe projet apporte des réponses à des problèmes tels que l'accès à l'hébergement, aux droits, à l'emploi, au logement au plus près des besoins des personnes

SCHÉMA RÉCAPITULATIF DES PRESTATIONS DU PROJET

CENTRE D'ACCUEIL ET DE PREPARATION A L'INTEGRATION

Public : Bénéficiaires d'une protection internationale en milieu ouvert et/ou orientés par un prescripteur





LE PROGRAMME MOBILITÉ CLEF DE FRANCE : DE NOUVELLES PORTES S'OUVRENT

Initié en 2005 par France terre d'asile, le programme *Clef de France* vise à favoriser une intégration durable des bénéficiaires d'une protection internationale au sein de leur nouvelle société d'accueil. Il propose aux personnes, souvent en errance résidentielle en Ile-de-France, un accompagnement pour accéder à un logement ou un hébergement, un emploi ou une formation, en recherchant des opportunités dans d'autres régions de France. La mobilité permet de faire coïncider les besoins de certains territoires avec les compétences et les projets de vie des bénéficiaires. Elle offre ainsi la perspective d'une insertion pérenne et d'un meilleur cadre de vie.

Le programme *Clef de France* propose pour les réfugiés volontaires :

- + Un **atelier d'information et de sensibilisation** sur les atouts des territoires et les perspectives offertes par une installation en province
- + Un **accompagnement personnalisé** pour l'élaboration et de la mise en œuvre d'un projet d'insertion par la mobilité géographique
- + Une **participation aux ateliers collectifs transversaux** mis en œuvre dans le cadre du projet



Depuis la mise en place du projet, nos conseillers mobilité ont permis à plusieurs centaines de familles de prendre un nouveau départ dans une ville de province. Ils informent, conseillent et préparent les bénéficiaires du programme, en fonction de leur projet de vie, afin qu'ils puissent s'installer durablement et sereinement sur un nouveau territoire.

ILS TÉMOIGNENT

MR D.
réfugié ivoirien, célibataire

« À mon arrivée à Paris, chaque jour je ne savais pas où je dormirai le lendemain. Cette situation ne me permettait pas d'envisager sereinement mon avenir. À la reconnaissance de mon statut de réfugié, j'ai été accompagné par une conseillère de CAP'Intégration dans mon projet d'installation en province. Avec son aide, j'ai pu trouver très rapidement une place en résidence sociale ainsi qu'une formation en installation sanitaire à Besançon. Actuellement salarié d'une petite entreprise, je peux enfin me projeter dans l'avenir. »

MME N.
réfugiée égyptienne,
en couple avec deux enfants

« Hébergés par le 115 à 4 dans une petite chambre pendant plus de 2 ans, nous étions désespérés. Cela pesait sur notre famille du fait du manque d'intimité, de l'impossibilité de cuisiner et de voir nos enfants s'épanouir. Grâce à l'aide d'un conseiller projet mobilité, en moins de 3 mois, nous avons bénéficié d'un 4 pièces à Rouen. J'ai pu ensuite faire une demande d'équivalence pour mon diplôme universitaire et mon mari a suivi une formation linguistique. Mes enfants quant à eux sont ravis de se rendre dans une école proche de chez nous et d'avoir chacun leur chambre ! »

QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE ?

Statut de réfugié

Le terme de réfugié s'applique à « toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou ne veut, du fait de cette crainte, se proclamer de la protection de ce pays (...) » (Art. 1 de la Convention de Genève de 1951).

Protection subsidiaire

« Le bénéfice de la protection subsidiaire est accordé à toute personne qui ne remplit pas les conditions pour se voir reconnaître la qualité de réfugié... » et qui aurait des craintes d'être exposée à une menace grave en cas de retour dans son pays (article L 712-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile).

Les bénéficiaires d'une protection internationale sont sous protection juridique de l'Etat français, ne peuvent retourner dans leur pays d'origine et ont pour vocation de s'installer durablement en France.

CONTACTS ET PLAN D'ACCÈS

France terre d'asile -

- ✉ Direction de l'Intégration
- Centre d'accueil et de préparation à l'intégration
- 126 rue du faubourg Saint-Denis - 75010 Paris
- ☎ : 01 53 06 64 20 / Fax : 01 53 06 64 35
- ✉ : capintegration@france-terre-asile.org
- 🌐 : www.france-terre-asile.org
- 🚇 : Gare de l'Est ou Gare du Nord

MODALITÉS D'ACCUEIL DU PUBLIC

- ✚ Par **téléphone**, du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h50
- ✚ Accueil physique **sans rendez-vous** du lundi au jeudi matin de 9h à 12h00
- ✚ Accueil physique **sur rendez-vous** du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h
- ✚ Ateliers et autres actions collectives **sur inscription**
- ✚ **Fermeture au public** le jeudi après-midi

